



Rapport de la Commission financière

Budget 2021

(du 25 novembre 2020)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Composition de la commission

Législature 2016 – 2020

Pour le PS : M. Pascal Bühler (rapp.)
M. Patrick Jobin
Mme Silvia Locatelli
M. Michaël Othenin-Girard

Pour le PLR : M. Cédric Haldimann
M. Daniel Surdez
M. Christophe Ummel
M. Alain Vaucher

Pour le POP : M. Karim Boukhris
M. Nathan Erard
M. Julien Gressot

Pour l'UDC : M. Lionel Favre
M. Marc Schafroth (prés.)

Pour Les Verts : Mme Monique Erard
M. Sven Erard (v-prés.)

Législature 2020 – 2024

M. Pierre-Alain Borel (v-p.)
Mme Silvia Locatelli (rapp.)
M. Alexandre Houlmann

Mme Crystel Graf
M. Cédric Haldimann
M. Alain Vaucher

M. Karim Boukhris
M. Julien Gressot
M. Lara Zender

M. Andy Favre
M. Evan Finger

Mme Monique Erard (prés.)
Mme Ilinka Guyot
M. François Perret
M. Laurent Stehlin

Composition du Conseil communal législature 2016 – 2020

M. Théo Bregnard, président, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI).

M. Marc Arlettaz, vice-président, directeur du dicastère de la sécurité, des espaces publics et des énergies (DSEPE).

M. Huguenin-Elie, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments et des relations extérieures (DUBRE).

Mme Katia Babey, directrice du dicastère de la jeunesse, des affaires sociales, des sports et de la santé (DJASS).

Mme Sylvia Morel, directrice du dicastère des finances, de l'économie et des ressources (DFER).

Composition du Conseil communal législature 2020 – 2024

M. Huguenin-Elie, président, directeur du dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC).

M. Théo Bregnard, vice-président, directeur du dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI).

M. Patrick Herrmann, directeur du dicastère des ressources humaines, des espaces publics, des énergies et de la sécurité (DREPES).

M. Jean-Daniel Jeanneret, directeur du dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes (DEFASI).

M. Thierry Brechbühler, directeur du dicastère de la jeunesse, des sports, de la santé et du service d'incendie et de secours (DJESSS).

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

La Commission financière, dans sa composition 2016-2020, s'est réunie à quatre reprises, soit les 20 août, 23 septembre, 22 octobre et 9 novembre 2020. La Commission financière dans sa nouvelle composition (2020 – 2024) s'est réunie le 25 novembre 2020.

Le Conseil communal a participé *in corpore* aux cinq séances de la Commission, accompagné – à l'exception de celle du 22 octobre 2020 – de Mme Sylvène Aeschlimann, cheffe du service des finances.

Mme Deborah Graber a remplacé avec brio Mme Virginie Augsburger, absente pour cause de congé maternité, pour la prise et la rédaction des procès-verbaux de la Commission financière.

La séance du 20 août 2020 a traité du projet de rapport d'information du Conseil communal au Conseil général relatif aux charges excessives résultant de la géo-topographie. Ce rapport, daté du 26 août 2020, a été soumis au Conseil général lors de sa séance du 24 septembre 2020.

En sus de la présentation générale du budget 2021, la Commission financière a examiné, lors de sa séance du 23 septembre 2020, le projet de rapport du Conseil communal relatif à la modification du Règlement communal sur les finances (RCF). Ce rapport, daté du 30 septembre 2020, a été soumis au Conseil général lors de séance du 20 octobre 2020.

Il est à relever qu'en raison de la pandémie de Covid-19 les élections communales prévues initialement le 14 juin 2020 ont été reportées au 25 octobre 2020, ce qui a notamment engendré quelques bouleversements calendaires.

Présentation générale du budget 2021

Après un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle de CHF 4 mios, le budget 2021 présente un **déficit de CHF 19.9 mios**, soit une péjoration de respectivement CHF 4.8 mios et CHF 13.2 mios par rapport à ceux de 2020 et 2019. Si l'on compare le déficit économique 2020 (CHF 20.6 mios) à celui de 2021 (CHF 30 mios), c'est presque CHF 10 mios de différence négative et CHF 20 mios par rapport aux comptes 2019 !

Ce déficit de CHF 30 mios résulte d'une baisse de contribuables tant des personnes physiques que morales, des réformes fiscales cantonales, de la compensation des surcharges géo-topographiques non reconnue (env. CHF 17 mios) par l'État de Neuchâtel, ainsi qu'à l'absence de participation étatique aux charges du MIH. À ce tableau, vient s'ajouter le Covid-19 qui fait encore baisser les recettes fiscales.

Les principales causes de la dégradation de la situation financière de la Ville de La Chaux-de-Fonds sont de trois ordres :

- a) La diminution constante de la population qui passe de 39'045 (en 2014) à 37'140 habitants en août 2020, soit une perte de 1905 habitants. Si l'on estime que ces personnes représentent 600 contribuables qui paient CHF 2'000.- d'impôt par année, c'est une perte fiscale de CHF 1.2 mios que la Ville enregistre à la suite de ces départs.

La priorité de nos autorités, exécutives et législatives, est de stopper l'hémorragie d'habitants et d'en attirer de nouveaux.

- b) Les réformes fiscales votées par le Grand conseil en mars 2019, selon le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil du 21 novembre 2018, engendrent une perte totale de CHF 4.7 mios (l'impôt foncier des personnes physiques d'environ CHF 2 mios ne permettant pas de compenser les pertes sur les personnes physiques et morales de CHF 6.7 mios (respectivement CHF 5.4 mios et 1.3 mio).
- c) L'impact du Covid-19 sur la fiscalité est estimé à environ CHF 10 mios.

Il est à relever également que par rapport au budget 2020 les charges salariales augmentent de CHF 0.6 mios en raison du "déblocage" des échelons salariaux tant quantitatifs que qualitatifs, de l'augmentation des primes d'accidents et de l'augmentation des équivalents plein temps due à des postes pour le service d'incendie et de secours (5.19 EPT).

Par rapport aux comptes 2019, les charges salariales augmentent de CHF 3.6 mios en raison du "dégel" des échelons salariaux, de l'adaptation au renchérissement (- 0.9%), de l'augmentation des EPT (26.38 EPT), de l'augmentation des primes maladies et d'accidents (+ CHF 0.7 mio) et la contribution au fonds de formation duale (+ CHF 0.5 mio); ce dernier élément

représentant la contribution de la Ville en sa qualité d'employeur formant des apprenti-e-s.

Les éléments exceptionnels qui améliorent le budget sont en particulier la réévaluation de la participation Viteos (CHF 3.8 mios), le bénéfice sur la vente de terrains (CHF 0.5 mio), la réévaluation des terrains de l'Aéroport régional des Eplatures S.A (CHF 2.2 mios), ainsi que le prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle (CHF 4 mios), soit un total de CHF 10.5 millions.

Aux fins d'avoir une vue d'ensemble, d'assurer une équité de traitement aux collaborateurs et de favoriser les synergies possibles, le Conseil communal a décidé de réunir toutes les demandes des formations métier (30900000) dans le Service des Ressources humaines au compte "Formation métier" qui passe ainsi de zéro à CHF 200'000.-, alors que ces comptes sont portés à zéro dans les autres services.

Le montant des investissements soumis au mécanisme de maîtrise des finances s'élève à CHF 22 mios environ et comprend l'investissement du terrain des Foulets.

Bien que la situation financière est difficile et que les perspectives sont moroses, la Commission financière est d'avis qu'il est nécessaire que la Ville continue d'investir.

Prévisions budgétaires

Les déficits prévus pour 2022 à 2024 se situent autour des CHF 15 mios, en ayant tenu compte d'une somme de CHF 10 mios obtenue au titre des surcharges géo-topographiques et de CHF 1 mio pour la subvention au MIH.

Prises de positions des représentants des groupes

Préavis du groupe PS

Après 6 ans d'efforts financiers consentis par la Ville jusqu'à la limite de ce qui est admissible et viable pour notre collectivité, le budget 2021 démontre que l'acharnement des phénomènes "externes" nous éloigne de la perspective d'entamer la législature avec sérénité. D'abord, les décisions cantonales qui ont dramatiquement diminué les contributions fiscales essentielles au fonctionnement de la commune. Ensuite, les effets de la pandémie sur les recettes et les dépenses, laissant derrière elle des dégâts économiques et sociaux durables. Enfin, la perte d'habitant-e-s qui diminue

logiquement notre assiette fiscale. Mais, ce tableau ne doit pas nous faire sombrer dans l'excès de prudence. Nous sommes au début d'une décennie qui va considérablement transformer notre Ville. Malgré le déficit important il est essentiel de maintenir une administration dotée des ressources nécessaires pour délivrer ses prestations et mener ces transformations. Il est tout aussi nécessaire d'investir et faire entrer notre cité dans le XXI^{ème} siècle. Nous le devons à la population, encore fragilisée par la pandémie, et aux futurs habitant-e-s que nous devons attirer pour sortir de cette spirale négative. C'est avec cette perspective et l'espoir d'être entendus sur les charges géo-topographiques que les commissaires socialistes accepteront le budget 2021. Merci à l'ensemble du personnel communal pour son engagement, ainsi qu'à l'ancien et au nouveau Conseil Communal qui ont préparé ce budget.

Préavis du groupe PLR

Les commissaires PLR ne peuvent pas être satisfaits du budget 2021 présenté. Malgré les efforts consentis par le Conseil communal et leurs services respectifs au long de ces cinq dernières années, le déficit économique se monte à CHF 30 mios auquel on retranche CHF 20 mios (CHF 10 mios éléments exceptionnels et CHF 10 mios Covid-19) pour donner un déficit structurel de CHF 10 mios, il est important et véritablement inquiétant. L'impact des réformes fiscales de l'État représente une perte de CHF 5 mios pour la Ville. Nous ne pouvons que déplorer, qu'année après année, de nouveaux reports de charge ou de diminutions de recette venant de l'État soient constatés. Le Conseil communal s'investit intensément dans la reconnaissance par l'État des surcharges géo-topographiques pour notre commune et, au vu de ce qui précède, nous l'encourageons à continuer dans ce sens.

Dans la volonté du Conseil communal, soutenue par les commissaires PLR, de se focaliser sur l'attractivité résidentielle, nous soutiendrons les programmes d'investissement prévus. Mais nous serons soucieux que ces investissements ne soient pas des feux d'artifice mais aient des liens entre eux et qu'ils apportent du sens à une vision d'une ville à moyen et long termes. La recherche de l'efficacité doit devenir le crédo des investissements.

Les représentants du groupe PLR à la Commission financière recommandent l'acceptation du budget 2021 ainsi que de la dérogation au frein à l'endettement idoine même si ce dernier nous devient année après année de plus en plus compliqué à accepter.

Préavis du groupe POP

Force est de constater qu'après des années d'austérité, la situation de La Chaux-de-Fonds ne s'est pas améliorée. Des habitants et des entreprises quittent la ville, les recettes fiscales continuent de baisser, les reports de charges se poursuivent et nos finances demeurent au plus mal. Pire, la pandémie aura des conséquences économiques particulièrement fortes dans notre région réduisant encore les rentrées fiscales.

C'est à la population et aux employés communaux que les commissaires populistes pensent en premier lieu. La précarisation d'une partie de notre population nous préoccupe fortement et nous souhaitons que notre motion sur la précarité soit mise en place urgemment. Le personnel de la Ville a été une nouvelle fois soumis à rude épreuve et sera touché par la baisse de l'IPC, baisse que nous souhaitons voir compensée. Nous remercions du fond du cœur la population et le personnel communal.

Les commissaires populistes prennent acte du budget 2021, sans surprise largement déficitaire. Il prévoit certains investissements bienvenus qui amélioreront l'attractivité de notre ville. À nos yeux c'est la voie à suivre. Il faut un plan de relance pour mettre un terme à l'austérité en misant sur nos potentiels et se donner une chance de surmonter ces épreuves tout en mettant le Canton face à ses responsabilités. À cet égard, le règlement en notre faveur de la péréquation pour surcharges géo-topographique est un premier pas existentiel.

Préavis du groupe UDC

Quels mots utiliser à la lecture de ce budget 2021 ? C'est bel et bien une catastrophe... Les représentants du groupe UDC ont pris connaissance de ce budget avec attention et stupeur.

Il est regrettable que les efforts et le travail du Conseil communal et des services de ces dernières années soient balayés par cette crise sanitaire qui nous touche de plein fouet. Les décisions du Conseil d'État nous prêtèrent déjà suffisamment.

Il est évident que les raisons évoquées ci-dessus ne sont pas seules responsables de cette situation qui nous préoccupe au plus haut point. Au vu des résultats des précédents exercices, on s'aperçoit que notre ville souffre d'un déficit structurel. Par ailleurs, l'enjeu majeur de ces prochaines années est l'exode de la population de notre ville. Il faut impérativement le stopper et, dans un deuxième temps, attirer de nouveaux contribuables par tous les moyens. Pour nous, il s'agit d'une tâche essentielle qui attend les nouvelles Autorités.

Nous comprenons qu'un réel effort est consenti par les services et l'Exécutif. Il semble néanmoins que nous nous approchons dangereusement du bord du précipice et que des mesures graves et douloureuses nous pendent au nez.

Concernant les investissements, nous nous devons d'être rigoureux dans le choix de ceux-ci. Investissons intelligemment, mais avec parcimonie, afin de ne pas laisser mourir notre ville.

Pour terminer, les nouveaux exécutif et législatif se retrouveront face à des décisions difficiles s'ils veulent retrouver les chiffres noirs ces prochaines années. Il s'agira néanmoins de garder la face et de ne pas faire fuir encore plus de citoyens.

Tenant compte de ces éléments, le groupe UDC acceptera ce budget du bout des lèvres.

Préavis du groupe Les Verts

Le déficit annoncé de ce budget est encore plus important que ces dernières années ! Ce budget, aussi déficitaire soit-il, reste cependant un budget de rigueur !

Les membres de l'exécutif n'ont de cesse de tenter d'infléchir la tendance ! Les employéEs remplissent leur mission avec engagement malgré les moyens parfois limités qui leur sont octroyés ! Notre ville ne vit cependant pas au-dessus de ses moyens ! Les efforts ont été faits et cela ne suffit pas ! Une constante, les prévisions fiscales toujours à la baisse !

Les facteurs extérieurs ne sont pas étrangers à notre situation financière désastreuse, osons le terme !

Les réformes cantonales ne sont pas toujours à notre avantage, loin s'en faut ! Notre situation de pôle du Canton MAIS situé en altitude devrait être davantage reconnue et les efforts de négociation avec le Canton doivent être poursuivis !

D'autre part, la COVID n'a pas encore fini d'influencer la bonne marche des services et ses conséquences sur les finances communales sont encore largement inconnues !

Les collaborateurs et les collaboratrices de l'Administration font face à cette situation sanitaire inédite qui pèjorent encore davantage leurs conditions de travail déjà bien mises à mal par les mesures d'austérité prises ces dernières années. Que leur engagement au service de la population soit ici salué !

Les investissements que nous nous devons de consentir non seulement pour maintenir notre patrimoine mais également et surtout pour offrir un avenir à notre ville par de nouvelles infrastructures peuvent paraître conséquents mais ils sont nécessaires, voire indispensables si nous voulons donner envie de s'établir ici.

Soyons ambitieux et ambitieuses, audacieux et audacieuses pour redonner à notre cité l'attractivité qui lui permettra de surmonter ces moments difficiles. Les représentant-e-s vert-e-s à la commission financière soutiendront le budget 2021.

Adoption des rapports des sous-commissions

La Commission financière a adopté les rapports des sous-commissions à l'unanimité des membres présents dans sa séance du 9 novembre 2020.

Prise d'acte du rapport du Conseil communal à l'appui du budget 2021

La Commission financière a pris acte à l'unanimité des membres présents du rapport du Conseil communal à l'appui du budget 2021 dans sa séance du 9 novembre 2020.

Adoption du rapport de la Commission financière

La Commission financière a adopté à l'unanimité des membres présents le rapport de la Commission financière dans sa séance du 25 novembre 2020.

Dérogation au frein à l'endettement

La Commission financière a accepté à l'unanimité des membres présents la dérogation au frein à l'endettement dans sa séance du 25 novembre 2020.

Approbation du budget 2021

La Commission financière a préavisé positivement le budget 2021 dans sa séance du 25 novembre 2020, par 14 voix et 1 abstention.

Remerciements

Pour sa dernière séance politique au sein du législatif communal, le Président remercie les membres de la commission pour leur participation et la qualité des débats et il partage le plaisir qu'il a eu à la présider. Il souhaite une bonne continuation à celles et ceux qui poursuivent leur "cursus" politique, ainsi qu'à celles et ceux qui voient leur engagement politique prendre fin.

La Commission financière remercie les membres du Conseil communal, ainsi que la cheffe du service des finances, Mme Sylvène Aeschlimann, pour leur participation engagée et la qualité des réponses fournies.

Elle tient en outre à remercier sincèrement Mme Deborah Graber, pour la rédaction et la bonne tenue des procès-verbaux des séances, ainsi que pour la logistique contribuant au bon déroulement des séances de la Commission.

Les remerciements de la Commission vont également et spécialement à toutes les personnes rencontrées durant ses travaux, ainsi qu'à l'ensemble des employé-e-s pour leur professionnalisme et leur engagement en ces temps particulièrement difficiles.

Pour la Commission financière
Pascal Bühler
Silvia Locatelli
Rapporteurs